

# Avis Technique 14/10-1615\*01 Ext

Extension de l'Avis Technique 14/10-1615

*Capteurs plans vitrés à circulation de liquide - Posés indépendamment sur support*

Capteur solaire  
Solar collector  
Sonnenkollektor

Ne peuvent se prévaloir du présent Avis Technique que les productions certifiées, marque CSTBat, dont la liste à jour est consultable sur Internet à l'adresse :

[www.certita.fr](http://www.certita.fr)

## Vormann VR 2000 et VR 2500

**Titulaire :** HELIOAKMI S.A.  
Nea Zoi  
GR-19300 ASPROPYRGOS-ATTIKI  
Tél. : 30 10 5595624 - 625 - 626  
Fax : 30 10 5595723  
E-mail : [megasun@heliokmi.com](mailto:megasun@heliokmi.com)  
Internet : [www.heliokmi.com](http://www.heliokmi.com)

**Distributeur :** HELIOAKMI S.A.  
Nea Zoi  
GR-19300 ASPROPYRGOS-ATTIKI  
Tél. : 30 10 5595624 - 625 - 626  
Fax : 30 10 5595723  
E-mail : [megasun@heliokmi.com](mailto:megasun@heliokmi.com)  
Internet : [www.heliokmi.com](http://www.heliokmi.com)

Commission chargée de formuler des Avis Techniques  
(arrêté du 2 décembre 1969)

### Groupe Spécialisé n° 14

Installations de Génie Climatique et Installations Sanitaires

Vu pour enregistrement le 6 mars 2012



Secrétariat de la commission des Avis Techniques  
CSTB, 84, avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2  
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)

**Le Groupe Spécialisé n° 14 "Installations de Génie Climatique et Installations Sanitaires" de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 7 octobre 2010, la demande présentée par la société HELIOAKMI S.A., bénéficiaire de l'Avis Technique 14/10-1615 relatif aux capteurs solaires « ST 2000 et ST 2500 », de voir étendre cet Avis Technique aux mêmes équipements distribués par la société HELIOAKMI S.A. sous la dénomination commerciale « Vormann VR 2000 et VR 2500 ». Cet Avis ne vaut que pour les fabrications bénéficiant d'un Certificat CSTBat attaché à l'Avis.**

Compte tenu de l'engagement de la société HELIOAKMI S.A. de ne distribuer, sous la dénomination « Vormann », que les équipements « ST 2000 » et « ST 2500 » qu'elle fabrique, le Groupe Spécialisé n° 14 formule, concernant les équipements « Vormann » distribués par la société HELIOAKMI selon le tableau ci-après, le même Avis Technique que celui formulé sous le n° 14/10-1615 aux mêmes conditions et pour la même durée.

Les désignations commerciales des différents capteurs deviennent :

Avis Technique 14/10-1615	Présente extension commerciale
ST 2000	Vormann VR 2000
ST 2500	Vormann VR 2500

*Pour le Groupe Spécialisé n° 14*  
*Le Président*  
Alain FILLLOUX

Document non valide